

Fresnes : le conseil d'état valide les élections municipales

Le 31 décembre 2021

Jeudi 30 décembre, Marie Chavanon, maire de Fresnes, s'est vue confirmer son mandat de Maire de la Ville de Fresnes par le conseil d'état, qui a rejeté l'appel d'Antoine Madelin, conseiller municipal de l'opposition.

Une décision qui met fin à un feuilleton politique de 18 mois et qui confirme le résultat des élections municipales à Fresnes.

Rappelons que Marie Chavanon, à la tête de la liste de rassemblement *Fresnes + juste, + proche, + verte* avait récolté 50,95% des voix au second tour contre 37,28% des voix pour son adversaire politique LR.

Un recours avait été lancé par Antoine Madelin, rejoint par Richard Doms ex-candidat et actuel conseiller municipal d'opposition, ainsi que Gérard Cambrune, ex conseiller municipal.

Le 5 mars, ce recours avait été rejeté par le tribunal administratif de Melun, et Antoine Madelin avait fait appel à cette décision.

Marie Chavanon se réjouit de cette issue favorable et souhaite « *une très belle année à toutes et tous* ».